

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV

Séance du 31 mars 2008 – Convocation du 25 mars 2008

Compte rendu affiché le 7 avril 2008

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme MAY, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, Mme BROSSARD, Mme GOYON-GUILLAUME, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, M. MACHURAT, M. MARTIN-RABAUD, M. DESBOIS, Mme ORIOL, Mme CORSET, M. MANIKAS.

Absents représentés

M. CHRETIN par Mme SORREL-DUNAND ; Mme BARTHOD par M. MARTIN-RABAUD.

| Nombre de conseillers | |
|-----------------------|----|
| En exercice | 29 |
| Présents | 27 |
| Votants | 29 |
| Exprimés | 23 |

**Objet : Désignation des représentants
au SIGERLY**

La commune adhère au SIGERLY (Syndicat Intercommunal du Gaz et de l'électricité de la Région Lyonnaise). À ce titre, elle doit désigner par élection au scrutin secret, ses délégués (2 titulaires, 2 suppléants) conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les candidats ayant été invités à se faire connaître, les candidatures suivantes sont enregistrées :

Titulaires : Marc RODRIGUEZ et Laurent BUFFARD

Suppléants : Bernard CHRETIN et Patrick RACHAS

Le Conseil Municipal, à la majorité :

- Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2122 et L 5211-6 et suivants,
- Vu les statuts du SIGERLY,
- Vu les résultats de l'élection du Conseil Municipal du 16 mars 2008,
- **PROCEDE** à l'élection au scrutin secret des délégués de la commune au SIGERLY et constate les résultats suivants :

- Votants : 29
- Exprimés : 23

Marc RODRIGUEZ et Bernard CHRETIN : 23 voix

Laurent BUFFARD et Patrick RACHAS : 23 voix

- **DESIGNE** en conséquence **Marc RODRIGUEZ** et **Laurent BUFFARD** en tant que délégués titulaires ; Bernard CHRETIN et Patrick RACHAS en tant que délégués suppléants pour siéger au Comité du SIGERLY,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 31 mars 2008
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 01/04/2008
- Publication ou affichage le 01/04/2008
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 1^{er} avril 2008
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.